TARIFS ET INSCRIPTIONS

Pratiques	Nombre d'inscriptions / famille	Usagers domiciliés dans la CA*	Usagers non domiciliés dans la CA*
Instruments à vent et percussions	1 inscription	90€	100€
	2 inscriptions	142€	152€
	3 inscriptions	194€	204€
	4 inscriptions	258€	268€
	5 inscriptions	320€	330€
Piano	1 inscription	218€	228€
	2 inscriptions	365€	375€
	3 inscriptions	512€	522€
	4 inscriptions	680€	690€
	5 inscriptions	848€	858€
Jardin musical	/ personne	50€	50€
Chorale	/ personne	50€	50€
Ateliers	/ personne	50€	50€
Location d'instrument	/ instrument	100€	120€
Location d'instrument d'apprentissage (en plastique)	/ instrument	50€	50€

*CA = Communauté d'agglomération

INSCRIPTIONS

Vendredi 13 septembre 2019
de 17h à 20h sur le site de La Porte du Der

Samedi 14 septembre 2019
de 10h à 12h sur le site de Sommevoire
de 14h à 16h sur le site de La Porte du Der

Joindre au dossier d'inscription une attestation d'assurance extra-scolaire ou responsabilité civile.

Reprise des cours : lundi 16 septembre 2019

SITE DE LA PORTE DU DER

Place de l'Hôtel de Ville
52220 La Porte du Der (Montier-en-Der)

SITE DE SOMMEVOIRE

Place de l'Hôtel de Ville
52220 Sommevoire

Agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise - Service Communication - Estelle Lepoix - Crédit photo : Eric Colin, Anne-Cécile Cognart

Renseignements :
E-mail : sthiebaut@mairie-saintdizier.fr / Tél. : 06 32 58 79 68

Facebook.com/EMPDD

ÉCOLE DE MUSIQUE
LA PORTE DU DER - SOMMEVOIRE

Saint-Dizier Der & Blaise Agglomération

Haute Marne Arts vivants 52

ÉCOLE DE MUSIQUE
LA PORTE DU DER - SOMMEVOIRE

Saint-Dizier Der & Blaise Agglomération

ÉCOLE DE MUSIQUE PAYS DU DER

▷ LA PORTE DU DER
▷ SOMMEVOIRE

ANNÉE SCOLAIRE
2019
2020

ACTIVITÉS PROPOSÉES SUR LES DEUX SITES

▪ ÉTUDE D'UN INSTRUMENT DE MUSIQUE à partir de 7 ans

Les adultes peuvent s'inscrire à partir du moment qu'ils participent aux cours d'orchestre et de formation musicale.

▪ MANIFESTATIONS

Plusieurs fois par an des manifestations publiques sont organisées à l'occasion des concerts de l'Harmonie de Montier-en-Der et de Sommevoire, des auditions ou autres représentations.

▪ ORGANISATION DES COURS

> 20 à 30 minutes de cours hebdomadaire individuel pour l'instrument.

> La première année d'étude instrumentale est dispensée de cours de formation musicale (solfège).

> Quel que soit l'instrument choisi, il est indispensable de s'inscrire dans un cours de formation musicale (à partir de la deuxième année) et dans un cours d'orchestre, sans supplément de cotisation.

> Pratique de musique d'ensemble au sein de la classe d'instrument.

LES INSTRUMENTS

CLARINETTE, FLÛTE TRAVERSIÈRE, PERCUSSIONS, PIANO, SAXOPHONE, TROMBONE, TROMPETTE, TUBA
HAUTBOIS (LA PORTE DU DER UNIQUEMENT)
TAMBOUR (SOMMEVOIRE UNIQUEMENT)

SUR LE SITE DE LA PORTE DU DER DES ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES SONT PROPOSÉES.

LES CLASSES D'ORCHESTRE

Durée : 45 min à 1h30

3 classes d'orchestre réunissent une fois par semaine les élèves, selon leur maturité et leur niveau musical, pour un jeu d'ensemble.

ORCHESTRE A

Orchestre constitué des élèves ayant débuté la musique cette année.

ORCHESTRE B

Orchestre constitué des élèves de 2e et 3eannée.

ORCHESTRE C

Orchestre des 4e année et plus.

ET AUSSI

▪ **ORCHESTRE D'ÉLÈVES À SOMMEVOIRE**

▪ **JARDIN MUSICAL** à partir de 5 ans
Durée : 45 min

Sensibilisation à la musique en passant par le rythme, les percussions et le chant.

▪ **CHORALE ADULTE** à partir de 17 ans
Durée : 1h à 1h30

Interprétation de chants de tous styles.

▪ **ATELIER MUSIQUE ACTUELLE**

Encadrement musical d'un groupe de musique actuelle. Pas de niveau musical requis.